

[illegible]

Référence Unique du Mandat Version 1

conformément aux instructions de Energies du Santerre. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

PDL : 30 000 920 111 598 Client Payeur N°

* FARAL AUTOMOTIVE

Nom du débiteur(s)

(b)

* 60 BOULEVARD LEON BOLLEE

* 53000 _____ LAVAL
 Code postal _____ (b) 1
 * France _____ (b) 1
 Pays _____

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)
 Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Energies du Santerre		(*)	1
Nom du créancier			
* FR18808528			
Identifiant Créancier SEPA		(*)	2
* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE			
Numéro et nom de la rue		(*)	2
8	0	2	0
Code postal		(*)	2
France			
Pays		(*)	2
PERONNE			
Ville			

* Paiement récurrent / répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☐

* LAVAL
Lieu : _____ Date : _____

Hubert POUILLON
Président
FARAL Automotive S.A.S
60, bd Léon Bollée
53000 LAVAL
02 56 61 22

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur -- fournies seulement à titre indicatif

Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque

Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par ex., vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.

	(n)	2
Code identifiant du tiers débiteur		

Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.

Code identifiant du tiers endossé :

_____ (q) 2

Numéro d'identification du contrat

Description du contrat

A retourner à

Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

Offre commerciale - Conditions Particulières Energies du Santenn - 32 Esplanade de Bretagne 80200 Perrenon - Page 6/7

HP